



BOWLING CORPORATIF – GENÈVE

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale et Statutaire du 22 janvier 2019

La présidente déclare l'assemblée générale ouverte à 20 heures.

1) Appel des équipes, admissions, démissions :

Présentes : AIG 1, AIG 2, Aprotect 1, Aprotect 2, Caterpillar 1, EDR, Hauteville1, Hauteville 3, Hôpital de la Tour, HSBC, Rolex 1, Rolex 2, Rolex 3, RTS 1, RTS 2, Service des Ecoles, SIG 2, SIG 3, SITA, TPG 1, TPG 2, , Vifor pharma.

Excusées : Givaudan, Hauteville 2

Démissions : Caterpillar 2, Vacheron Constantin 1

Admission : Compagnie bancaire Helvétique (CBH) et TPG 3

Monsieur Enis Baruh représentant de l'équipe BCH nous présente l'entreprise dans laquelle il travaille. Il s'agit d'une banque privée qui porte le nom de Compagnie Bancaire Helvétique (BCH), jusqu'à ce jour son équipe jouait en ligue inter banque et maintenant ils ont décidé de jouer au Bowling Corporatif Genève. L'assemblée lui souhaite la bienvenue.

2) Approbation du P.V. du 23 janvier 2018 :

Aucune personne présente dans l'assemblée n'ayant de remarque particulière à formuler, le PV est approuvé à l'unanimité.

La présidente remercie la secrétaire pour la rédaction de ce PV.

3) Rapport de la présidente :

La présidente souhaite à tous une bonne année 2019 et une excellente saison et remercie les personnes présentes à l'assemblée générale.

L'année 2018 a été sa première année de présidence. L'année fut intense mais avec l'aide du Comité nous essayons de redynamiser le club et donner à nouveau l'envie aux équipes de jouer dans une bonne ambiance. De nos jours nous devons évoluer et accepter le changement.

La présidente remercie la secrétaire pour son travail tout au long de l'année. Lors de l'assemble 2018, nous avons reçu la lettre de démission de René Caula, qui souhaitait se consacrer à combattre la maladie, malheureusement celle-ci l'a rattrapé plus rapidement que prévu et René nous a quitté le 19 février 2018. Son décès nous a énormément touché, son sourire et sa bonne humeur resteront présents en chacun de nous.

Une soirée moonlight a été organisée pour la première fois en juin, ce fût une réussite même si tout n'était pas parfait, merci à tous pour votre participation.

Nous avons eu cette année une petite amélioration des pistes, le seul regret c'est que la division C a jouée toute l'année sur les pistes 1 à 8 sans effectuer de tournus. Nous allons faire la demande afin que cela ne se reproduise pas pour la saison 2019, il n'est pas motivant de devoir jouer toute une année sur la piste 1 et 2. En ce qui concerne la participation de la Suisse aux Championnat Européens de Lille, Daniel fera un rapport sur cette manifestation au point 8.

Nous regrettons cette année le départ du championnat corporatif de l'équipe de Vacheron Constantin, équipe qui avait toujours le sourire, certains joueurs descendaient du Jura pour être parmi nous. Nous regrettons également le départ cette année de Caterpillar 2 une équipe également toujours avec le sourire, nous espérons que pour ces 2 équipes ce n'est que provisoire et que nous pourrons bientôt les retrouver sur les pistes, pourquoi pas en 2020.

La présidente remercie, en son nom et celui du comité, la RTS et son chef pour le délicieux repas et la soirée qui se sont déroulés dans leurs murs lors de la remise des prix 2018, merci également aux membres des équipes RTS pour leurs aides à la préparation de cette soirée.

La présidente a fait une demande au BEC, qui sera discuté lors de l'assemblée générale du BEC à Helsinki. La demande est la suivante. « au vu du manque de joueurs pour beaucoup d'entreprises, ces dernières ont parmi leurs joueurs des étrangers de longues dates. Nous faisons la demande de pouvoir après 5 ans dans la même équipe, les considérer comme joueur d'entreprise et de les accepter comme affiliés étrangers.

4) Rapport du trésorier :

Le trésorier espère que sa première année en tant que trésorier aura donné pleine satisfaction aussi bien au comité qu'à tous les membres du bowling corporatif. Comme lors de la dernière assemblée générale, afin de ne pas utiliser de papier inutilement, aucun document ne sera distribué. Toute personne qui le désire peut le contacter pour prendre connaissance des comptes..

Présentation des chiffres principaux :

Au 1er janvier 2018, nous avons en caisse (CCP & UBS) CHF 77'385.31

Les plus grosses dépenses sont les suivantes :

Paiement des parties au bowling de la praille CHF 40'334.50

Subvention et frais pour les championnats européens à Lille CHF 18'288.00

Remise des prix : récompense CHF 8'200.00

Coupes CHF 749.00

Repas à la RTS (compas group) CHF 7'824.00

Le revenu principal du BCG provient des cotisations des équipes pour un montant global de CHF 67'496.00.

Il y a eu divers autres frais tel que les tenues de comptes, repas et frais administratifs pour la gestion du BCG. Les détails peuvent être fournis sur demande.

Nous clôturons les comptes (CCP & UBS) avec un montant de CHF 69'598.41.

Nous avons une légère perte de CHF 7'786.90.

Contrairement à ce qui a été annoncé l'an dernier, le compte UBS n'a pas été clôturé car nous devons probablement organiser un championnat européen d'ici quelques années. Il y a des projets d'ouverture de centre de bowling dans la région genevoise.

Les fameux CHF 5. -- récoltés en cours de saison pour le non-port de maillot ont rapportés CHF 60.00. Cette somme a été versée à Hôpiclown comme les années précédentes. Le trésorier fait part de sa petite amertume car certaines personnes ne jouent pas le jeu.

Le trésorier espère avoir été le plus clair possible et remercie l'assemblée de la confiance qui lui est accordé.

5) Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les comptes 2018 du BCG ont été vérifiés par TPG et Aprotect. Décharge en est donnée

au comité. Les vérificateurs ont trouvé des comptes bien tenus, reflétant la bonne marche du BCG.

6) Approbation de ces rapports :

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

7) Elections des vérificateurs aux comptes :

Nous avons besoin de 2 vérificateurs de comptes et 1 suppléant.

Sont élus : Aprotéc 2, Hauteville 3, suppléant Caterpillar.

8) Compte rendu des Euros 2018:

Daniel nous présente un compte rendu des Championnats Européen à Lille qui se sont déroulés du mercredi 9 mai 2018 au samedi 12 mai 2018.

Les équipes ont joués dans 2 centres de bowling, le bowling Van Gogh à Villeneuve-D'Ascq et Planète Bowling à Lomme qui est réparti en deux sections, la section Planète et la section Cosmic.

Dans l'ensemble les horaires ont été respectés sans gros problèmes de pannes et les conditions des pistes étaient bonnes avec une petite différence selon le site sur lequel on jouait et toutes les équipes ou doublettes ont effectué leurs séries sur chaque centre de bowling et comme chaque année l'ambiance était amicale et joyeuse. Il a été plus facile de se faire comprendre pour corriger ou remettre des quilles puisqu'on parlait la même langue.

Résultats

Championnats d' Europe Corpo Lille 2018

Classements équipes - Teams

Rang	Equipes	Pays	Parties	Quilles	Moyennes
1	TE SNIJDERBOUW	Netherlands	60	12617	210,28
2	TE ROYAL AIR FORCE	England	60	12549	209,15
3	TE BOWLING OY	Finland	60	12509	208,48
23	TE HAUTEVILLE Sport 1	Switzerland	48	8852	184,42
44	TE HAUTEVILLE SPORTS 2	Switzerland	36	6335	175,97
46	TE ROLEX SA	Switzerland	36	6316	175,44
48	TE APROTEC 1	Switzerland	36	6267	174,08
58	TE TPG 1	Switzerland	36	6172	171,44

64	TE APROTEC 2	Switzerland	36	6055	168,19
77	TE TPG 2	Switzerland	36	5237	145,47

Classements équipes - Ladies

Rang	Equipes	Pays	Parties	Quilles	Moyennes
1	LD DANSKE BANK Landgreen	Denmark	30	5579	185,97
2	LD SNIJDERBOUW	Netherlands	30	5508	183,60
3	LD GREENHORN	Germany	30	5410	180,33
18	LD HAUTEVILLE SPORTS 1	Switzerland	18	2890	160,56
24	LD ROLEX PHARMA	Switzerland	18	2733	151,83
27	LD EDR	Switzerland	18	2220	123,33

Classements équipes - Mixed Final

Rang	Equipes	Pays	Parties	Quilles	Moyennes
1	DM NURMILO OY	Finland	30	6437	214,57
2	DM CRISTAL BOWLING	France	30	6367	212,23
3	DM TKD QUELLE 1	Germany	30	6018	200,60
4	DM BOWLAND	Switzerland	30	6000	200,00
54	DM SERVICE des ECOLES 1	Switzerland	18	2834	157,44
56	DM SERVICE des ECOLES 2	Switzerland	18	2684	149,11

9) Clôture de la saison 2018 + proposition de lieu de remise des prix 2019

La présidente prend la parole concernant son intervention lors de la remise des prix 2018 car ses paroles ont laissés un goût amer à toutes les équipes mais elle ne voulait accuser personne. Après la remise des prix, le comité a reçu Hauteville 2 et Rolex afin de clarifier la situation. Les entretiens se sont bien déroulés et 2 décisions ont été prises au sein de comité.

1 : Lors de chaque match toutes les équipes qui vont jouer avec un blind ou plus doivent aviser le comité, ce qui nous permettra de savoir quel en est le nombre.

Le comité se donne le droit d'avertir l'équipe adverse afin d'éviter le problème du dernier match. La présidente s'excuse encore de ses paroles qui ont blessé les équipes.

2 : Le règlement stipule que pour jouer il faut être au minimum 2 joueurs. Si l'équipe se retrouve avec moins de 2 joueurs le match ne peut pas se dérouler et peut être déplacé, sauf s'il s'agit du dernier du championnat.

Le joueur présent si il le souhaite peut jouer mais le match sera automatiquement remporté par l'équipe adverse.

Daniel précise que les blinds doivent être annoncés pour autant qu'ils soient connus à l'avance car malheureusement il peut y avoir des situations où vous serez informés qu'à la dernière minute.

Yves Bersier prend la parole pour dire qu'il peut y avoir des bouchons et les équipes pourraient en retard. La présidente répond, que dans ce cas il faut en informer le bowling ainsi que le comité, et le début du match sera décalé comme nous l'avons déjà fait.

Claude Baur pose la question de qui doit être avisé pour les blinds, réponse la secrétaire et la présidente.

André Christin signale qu'il y a un problème car il est difficile de commencer à 19h, les boules d'essais commencent à 19h15 et le début des jeux entre 19h25 et 19h30. La présidente la déjà signalé, un rendez-vous sera pris avec le bowling pour en discuter.

La présidente demande si les équipes sont d'accord afin de refaire une soirée moonlight. Réponse oui à l'unanimité.

Concernant le repas de fin de saison 2019, merci aux équipes intéressées à nous recevoir d'en informer le comité. Si aucune équipe ne se manifeste nous chercherons un lieu neutre.

Claude Baur nous informe qu'il y a peut-être la possibilité de retourner chez RTS comme en 2018. A discuter.

La remise des prix a eu lieu chez RTS, nous avons été très bien accueillis. Le comité remercie le cuisinier et tous les membres de RTS pour leur aide.

La présidente remercie les équipes qui ont réglés sans tarder les repas des personnes absentes au repas de fin de saison.

10) Prix des jeux + paiement et présentation du budget 2019

Prix des jeux inchangé.

Concernant le paiement il faut payer de suite les CHF 100. -- des cotisations. Le règlement de la moitié des parties doit être réglé à la mi- saison et le solde au plus tard une semaine avant le repas de fin de saison.

La secrétaire informe que les factures de la saison vont être envoyées par email car il fallait attendre de connaître le nombre d'équipes participantes pour en calculer le montant.

11) Championnat Genevois 2019 :

Daniel informe l'assemblée avoir reçu plusieurs demandes verbales afin de supprimer la défense de position.

Pour le moment nous avons 12 équipes en division A, 8 en B et 6 en C.

Avec la défense de position toutes les équipes joueraient 24 matchs.

Sans défense de position, il y aurait 22 matchs pour la division A, 21 pour la division B et 20 pour la division C.

Daniel propose de passer au vote afin de savoir si la défense de position continue ou non.

Enzo D'Apice propose que la défense position soit une vrai défense de position c'est-à-dire le premier contre le deuxième, troisième contre quatrième, cinquième contre sixième et septième contre huitième.

Réponse de Daniel, il y a 30 ans nous avons fonctionné de cette manière et les équipes ont demandés de modifier afin d'avoir plus de compétitions avec les équipes.

José Martin de l'équipe TPG trouve dommage de remettre en cause la défense de position suite à un petit problème car c'est la première fois qu'il y a un souci. En effet, la défense de position amène une petite compétition.

Proposition de José Martin pourquoi ne pas faire au lieu d'un total de point un total de quilles uniquement, l'avantage est que cela risque de tirer le résultat vers le haut mais le désavantage est que l'écart entre les équipes risque d'être important.

Réponse de Daniel Golay avec les points les petites équipes peuvent en gagner ce qui ne serait pas possible avec les quilles.

Enis Baruch de l'équipe CBH constate que pour les C il y aura 4 défenses de positions on risque de jouer 8 fois contre les mêmes équipes. Enis demande si il ne serait pas possible de spliter en 2 groupes et chacun joue un match de plus contre leurs groupe.

Réponse de Daniel à 6 équipes cela va se répéter c'est obligatoire. Le bowling a un programme qui ne peut pas être manipulé comme nous le voulons.

Silvio Perillo de l'équipe de EDR trouve que la problématique du dernier match concerne uniquement la division A. Ne pouvons-nous pas imaginer de supprimer la défense de position uniquement en division A et la conserver en B ou C qui ne sont pas concernés par les Championnats européens.

Daniel réponds que dans le cas du dernier match le problème ne concernait pas les Championnats d'Europe mais le classement final de la corpo.

Daniel demande de passer au vote afin de savoir si la défense de position doit être conservée ou pas pour les 3 divisions.

Pour conserver la défense de position avec 24 matchs : 20 oui et 5 non.

Pour supprimer la défense de position avec 22 match 21 et 20 : 5 oui et 20 non.

Proposition d'Enzo D'Apice défense de position bloquée : 6 oui et 19 non.

Résultat la défense de position ne sera pas supprimée et 24 matchs seront joués.

Daniel Golay va mettre à jour le calendrier.

La saison 2019 commence le lundi 28 janvier pour la division C et le mardi 29 pour les divisions A et B.

Sylviane Schrag présidente demande que les équipes ne jouent pas le même match avec un étranger et un étranger affilié.

Daniel précise que ceci ne concerne que la division A, par contre la division B et C peut jouer avec un étranger et un étranger affilié (plus de 5 ans dans l'équipe) comme accepté lors de l'assemblée 2018.

En ce qui concerne la nouvelle équipe CBH une dérogation est acceptée par l'ensemble de l'assemblée car sur la fiche équipe il a mis deux étrangers affiliés mais il ne connaissait pas le règlement.

Le comité a fait une demande au BEC qui sera présentée à leur assemblée générale à Helsinki afin d'accepter les affiliés étrangers aux européens.

Ce point du règlement sera mis en place également à Genève, ce qui permettra aux équipes de pouvoir aligner un étranger dans les équipes, mais lors des matchs les équipes doivent avoir les 3/4 de joueurs employés de l'entreprise, qu'elles ne pourront aligner le même soir un affilié étranger et un étranger.

Le règlement sera modifié et envoyé à chacun pour proposition et sera présenté en assemblée extraordinaire pour mise en place en 2020

.

12) Euros 2019, hôtels, équipes et trajets:

Les Euros 2019 se dérouleront à Helsinki du 29 mai au 01 juin 2019.

Sylviane Schrag, présidente a reçu un mail du BEC qui souhaite savoir combien nous présentons de teams, de doublette féminine, doublettes mixtes et nouveauté en 2019 doublette hommes. Nous ne savons pas encore si il y aura des navettes entre l'hôtel et le bowling. Il y aura des navettes en l'aéroport et l'hôtel.

Les équipes doivent envoyer un mail à la présidente avec le jour et l'heure d'arrivée à Helsinki. Toutes les équipes vont jouer dans le même bowling.

Le Bec accepte cette année des doublettes hommes

Votation concernant la doublette homme pour les championnats européens

Proposition 170 minimum et 36 parties. Proposition acceptée à l'unanimité.

Equipes subventionnées :

Hauteville 1
Hauteville 2
Rolex 2
TPG1

Doublette homme subventionnée :

Aprotec 2

Doublettes mixtes subventionnées :

Service des Ecoles

Doublettes féminines subventionnées :

Hauteville 1

Equipes non subventionnées :

Aprotec 1

Doublettes mixtes non subventionnées :

Service des écoles

Doublettes féminines non subventionnées :

EDR et TPG : Marylène Despres et Fabienne Bello

Les responsables d'équipes doivent faire parvenir au plus vite la fiche d'inscription avec le timbre de l'entreprise au vice-président. Cette dernière se trouve sur le site du BEC. Ne pas oublier d'inscrire les horaires de matchs choisis.

Le comité souhaite que toutes les équipes soient dans le même hôtel afin de se retrouver et de pouvoir boire le verre du championnat ensemble.

Remy Goumëns, le trésorier demande à ce que les équipes subventionnées lui fassent parvenir rapidement leurs numéros Iban pour le versement de la subvention.

13) Divers :

Suite à l'assemblée générale du BEC, le règlement du bowling corporatif sera modifié et envoyé à chacun pour proposition détaillée et sera présenté en assemblée extraordinaire pour votation et mise en place en 2020.

Enzo D'Apice pose la question à partir de quel taux d'activité un joueur est considéré comme membre d'une entreprise. Réponse de Daniel selon le règlement du BEC c'est 16 heures par semaine.

..

Rappel aux équipes tout nouveau joueur doit être annoncé au comité et devra présenter une attestation d'employé de l'entreprise.

Gille-Eric Roagna de l'équipe Aprotect 2 demande si un étranger et un étranger affilié peuvent jouer en même temps. Réponse oui comme en 2018, en attendant l'assemblée extraordinaire pour mise en place du nouveau règlement en 2020.

Yves Bersier de SIG remercie le comité pour leur travail tout au long de l'année

La présidente remercie toutes les personnes présentes pour leur participation au bon déroulement de cette assemblée générale.

Assemblée levée à 21h40

Pour le comité du BCG
La secrétaire

Marylène Despres